



Deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE

2 – 4 septembre 2020

Point 11.2.2 de l'ordre du jour : Création du service de soutien régional océanien pour la gestion des espèces envahissantes (PRISMSS)

Objet du document

1. Informer les Membres du nouveau mécanisme du Service régional du Pacifique d'appui à la gestion des espèces envahissantes (PRISMSS) qui soutient la mise en œuvre pratique des mesures de gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique.
2. Encourager le recours au PRISMSS pour les activités relatives aux espèces envahissantes dans le Pacifique

Contexte

3. La 24^e réunion du PROE (point 9.1.1 de l'ordre du jour) a chargé le PROE d'élaborer une proposition de programme régional de lutte contre les espèces envahissantes dans les Îles du Pacifique pour soumission au FEM 6. La proposition devait inclure le renforcement de l'infrastructure de soutien régional du PROE via un soutien technique accru, l'intervention plus régulière d'experts, la mise en place de procédures opérationnelles standard ainsi que des formations visant à aider les pays à accroître leur capacité de gestion des EEE.
4. Le Conseil du FEM a approuvé projet FEM 6 visant à mettre en œuvre le projet de « *Renforcer les capacités régionales et nationales pour réduire l'impact des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité d'importance mondiale dans le Pacifique.* » Le quatrième volet du projet prévoit la mise en place d'un cadre régional d'appui à la gestion des EEE dans les Îles du Pacifique, financé par les fonds de réserve mondiaux du FEM-6, ce qui a permis au PROE et à ses partenaires de mettre en place le PRISMSS.

Service régional du Pacifique d'appui à la gestion des espèces envahissantes :

5. Le PRISMSS est un mécanisme régional visant à améliorer la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique. Il fournit un soutien à la gestion des actions de terrain menées contre les espèces envahissantes en rationalisant et en coordonnant les activités, en faisant intervenir des experts de chaque domaine. PRISMSS réunit des expertises variées qui forment un ensemble complet, cohérent, efficace, efficient et accessible de soutien à la gestion.

6. Des conseils, des formations et un soutien opérationnel sont disponibles dans le cadre de cinq programmes régionaux :
 - Protéger nos îles (biosécurité nationale et inter-îles et détection précoce et réponse rapide)
 - Predator Free Pacific (élimination des prédateurs mammifères des îles)
 - Guerre aux mauvaises herbes (gestion des mauvaises herbes prioritaires)
 - Ennemis naturels - Solutions naturelles (lutte biologique contre les mauvaises herbes répandues)
 - Écosystèmes résilients - Communautés résilientes (restauration écologique des zones prioritaires)
7. De plus amples informations sont disponibles sur sprep.org/invasive-species-management-in-the-pacific/prismss.

Résumé des conclusions du PRISMSS à ce jour :

8. Un associé PRISMSS a été sollicité en 2019 par le PROE pour coordonner et assurer le secrétariat. Le conseiller en espèces envahissantes (ISA) supervise la gestion du PRISMSS et l'associé PRISMSS.
9. La première réunion du PRISMSS s'est tenue à Apia en juillet 2019 pour rédiger la déclaration d'intention du PRISMSS (DOI).
10. La déclaration d'intention du PRISMSS a été approuvée et signée par ses partenaires BirdLife International, Island Conservation, Manaaki Whenua Landcare Research New Zealand, le Ministère néo-zélandais de la Conservation, la Communauté du Pacifique, le PROE et Wellington Univentures - Biosécurité du Pacifique.
11. Le cours de Gestion du programme PRISMSS s'est déroulé sur cinq semaines à Apia entre octobre et novembre 2019. Il a contribué à renforcer les capacités de 18 coordinateurs en espèces envahissantes du Pacifique de onze ÉTIO en matière de planification et de gestion d'un programme de travail basé sur les cinq modules régionaux du PRISMSS. Les partenaires du PRISMSS ont développé le matériel du cours et dispensé la formation avec l'aide de NZDOC, un partenaire du PRISMSS.

Activités PRISMSS pour 2020-2021 :

12. Le PRISMSS aide actuellement les ÉTIO à mettre en œuvre des activités de lutte contre les espèces envahissantes dans le Pacifique dont l'enveloppe est évaluée à 18 millions de dollars US. Des activités dont le budget s'élève à quelque 20 millions de dollars US seront prochainement mises en œuvre et plusieurs autres projets sont en cours de développement. Parmi les projets importants en cours, on peut citer :
 - le projet FEM 6 *Renforcer les capacités régionales et nationales pour réduire l'impact des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité du Pacifique reconnue d'importance mondiale.*
 - le programme PROTEGE du 11e FED PTOM de l'UE (volet sur les espèces envahissantes) et
 - le projet NZMFAT *sur le changement climatique et la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique.*

13. Le mécanisme PRISMSS est actuellement soutenu par le projet régional FEM-6 et le projet NZMFAT. Ce dernier entend faire de PRISMSS un projet durable et pleinement opérationnel, comprenant l'accueil des partenaires PRISMSS au sein du PROE et le développement de systèmes et de processus destinés à gérer le mécanisme.

Recommandations :

14. La Conseil exécutif est invitée à :

1. **Prendre note** des progrès réalisés dans le développement du PRISMSS ; et
2. **Encourager** les membres et leurs coordinateurs en espèces envahissantes à maintenir activement la communication avec le PRISMSS et à l'utiliser.
